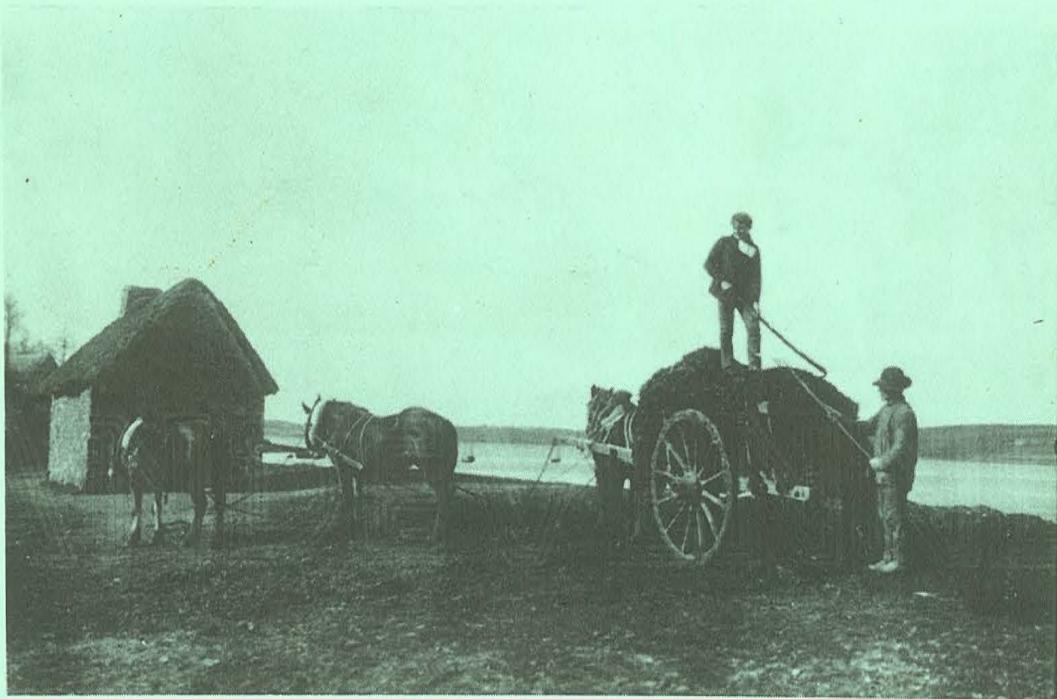


# LANDEVENNEC



## BULLETIN DU

## SyNDICAT d'INITIATIVE



Charroi de goémon au Pal vers 1908 (cliché Le Doaré)

N° 3 JANVIER 1983

*"L'animation n'est pas une fin en soi,  
militer en milieu rural  
ne trouve sa justification que dans la  
perspective que  
vivre au pays est un choix possible et heureux" (1)*

*(1) motion finale du colloque de PLEYBEN de l'UNION DEPARTEMENTALE d'ANIMATION EN  
MILIEU RURAL - 1982 -*

UN MOT DU PRESIDENT

Chers Landévenneciens,

Voici un an déjà, naissait le Bulletin du Syndicat d'Initiative.

Je n'ignore pas que trop nombreux ont été ceux qui ont connu de dures épreuves pendant ces douze mois.

Au seuil de cette nouvelle année, vous sera offert le troisième numéro. Puisse-t-il animer vos foyers quelques instants en cette saison morose.

A cette occasion, c'est avec plaisir et sincérité que je vous présente mes Meilleurs Voeux de Bonne et Heureuse Année. Mes Voeux s'adressent également au bulletin, auquel je souhaite longue vie.

Je remercie tous ceux et celles, qui, par leur contribution, permettent la parution de ces feuillets qui font vivre et revivre LANDEVENNEC.

J. CAER.

EN BREF...

La fileuse du bulletin n° 2 (juin 1982) :

Plusieurs personnes l'ont reconnue. Il s'agissait de la mère de Pierre LAURENT (artisan au bourg), c'est à dire de la grand-mère d'Henri LAURENT que beaucoup ont connu (décédé il y a une vingtaine d'années).

Le retable :

La restauration du retable touche à sa fin. D'ici à quelques semaines nous devrions le voir de retour dans notre église paroissiale.

Rappelons que sa réfection, suivie par la commission diocésaine d'art sacré, présidée par l'abbé DILASSER, Recteur de LOCRONAN, aura été l'œuvre de Francis BLAIZE, sculpteur-ébéniste à DINEAULT, et d'André MIOSSEC, peintre à PLOUGASTEL - DAOULAS.

Camping :

Depuis cet été notre camping est classé : 25 places - 1 étoile.

Si, malgré certaines améliorations (plantation d'arbustes, prises électriques pour caravanes, douche etc...), il n'en demeure pas moins modeste pour l'instant, des projets d'amélioration (sanitaires notamment) sont bien avancés.

Au cimetière de Penform :

1982 a vu plusieurs mouvements de navires à Penform :

- Fin mars : arrivée du "Lapérouse", bâtiment océanographique, construit il y a une quarantaine d'années,
- 2 juin : départ du "Guichen" (venu du poulmic à Landévennec en octobre 1977) traîné par un remorqueur pour un ultime voyage vers les chantiers de démolition espagnols.
- 22 juin : arrivée du "Bouvet" prenant la place du "Guichen".
- novembre : départ du "Bouvet" pour Lorient.

Eh ! Pêchère ! mieux que la sardine !

Mi-juin 1982 - quelle ne fût pas la surprise de Jacques DANIEL de Belle Vue quand, relevant au petit matin sa palangre, il aperçut sur l'un de ses hameçons, non pas un congre ou une raie ni-même un "peau - bleu", vous n'y êtes pas du tout, mais une énorme tête de bar (1,150 kg), les congres ayant probablement apprécié le reste du poisson.

Qu'à cela ne tienne, Jacques DANIEL saura s'en souvenir !

(Un bar mesure en général de 20 à 40 cm mais peut atteindre 1 m et peser 10 kg).

Tirage du bulletin :

Ce bulletin bi-annuel est édité à 250 exemplaires distribués gratuitement sur LANDEVENNEC par les soins du S.I. Si, d'autres personnes souhaitaient le recevoir, elles peuvent contacter P. TEFFO ou R. LARS.

ANIMATION

Quelques chiffres :

- Fête des Mimosas - 21.02.82 :

Recette : 2.261,40 Frs

Dépense : 1.015,85 Frs

- Fête des Hortensias - 15.08.82 :

Recette : 8.207,15 Frs

Dépense : 4.403,11 Frs

- Terrain de camping :

Recette : 11.489,00 Frs

Dépense : 2.502,07 Frs

- Matériel de sonorisation :

Dépense : 4.520,95 Frs

Dons :

Les dons suivants ont été faits :

- 400,00 Frs à la Société de Chasse La Désirée,
- 400,00 Frs à l'Association des Retraités et du 3ème Age,
- 600,00 Frs à l'Amicale Laïque.

NOËL :

Nous avons offert un cadeau au trente six personnes ayant quatre vingts ans ou plus.

Une bouteille de champagne a été apportée en plus à la doyenne et au doyen.

Projets :

- Fête des Mimosas :

Elle aura lieu le dimanche 20 février.

- l'après midi : exposition d'animaux naturalisés,
- le soir : dégustation de crêpes et de cidre.

Semi-marathon :

Nous envisageons d'organiser le dimanche 24 juillet un semi-marathon.

Le départ de cette course pédestre sur route, environ 21 kilomètres, devrait avoir lieu vers 15 H 00.

Si, nous obtenons l'autorisation d'organiser la course, nous donnerons les détails de celle-ci dans le prochain bulletin.

P. TEFFO.

### AUTOMNE EN PLEIN ETE

C'est bien normal, en hiver, de rencontrer les arbres défeuillés. Ils ont perdu leur parure d'été qui s'entasse dans les fossés et au pied des troncs, pourriture régénérante qui sera bientôt de l'humus.

Mais en plein été il est attristant de voir au long des talus ou en plein champ, des arbres magnifiques qui semblent s'être trompés de saison. Ce sont d'abord des rameaux du sommet ou des côtés dont les feuilles jaunissent. Le jaunissement s'étend et en quelques mois, voire une année, l'arbre n'a plus de feuilles. Il est mort en pleine force, tué par un champignon microscopique qui trouve un terrain de vie favorable dans les vaisseaux qui conduisent la sève.

Les ormes, car c'est d'eux qu'il s'agit, sont en voie de disparition sur terre.

Notre région et les montagnes sont parmi les derniers refuges de cette espèce en EUROPE.

#### Le parasite :

C'est un champignon microscopique : le ceratocystis Ulmi ou ophisotoma Ulmi qui se développe dans les racines. Entraîné par la montée de la sève, il essaime dans les vaisseaux qu'il bouche rapidement, entraînant l'asphyxie des rameaux puis des branches.

Un petit insecte : le scolyte, aide à transporter la maladie. Pour se nourrir de la sève des ormes, il égratigne l'écorce des jeunes rameaux. Il dépose ainsi sur les arbres sains des semences en provenance d'un arbre contaminé. Pour déposer leurs pontes, les femelles entament aussi l'écorce tendre des rameaux et inoculent en même temps la maladie. D'un arbre malade, 300 000 jeunes scolytes peuvent s'envoler et porter ailleurs la terrible graphiose.

#### La Lutte :

De nombreux laboratoires du monde entier font des recherches pour tenter de sauver les derniers ormes qui vivent encore. Actuellement, aucun traitement n'est efficace, ou alors excessivement coûteux et à renouveler chaque année (de 100 à 250 F par arbre et par an). Un espoir existe dans l'utilisation de bactéries (*Pseudomonas*) encore expérimentale.

Il est indéniable que nous trouverons pendant quelques années des meubles en orme, ne serait-ce que pour utiliser le bois des arbres tués. D'ici quelques dizaines d'années par contre, l'orme aura pratiquement disparu.

LA COUPE DU GOEMON A LANDEVENNEC  
AU 19e SIECLE

La coupe du goémon, découlant de priviléges exclusifs réglementés par décrets successifs remontant à Colbert, a été l'objet de rivalités, de conflits entre exploitants.

Ces décrets régissant les périodes et les conditions de récolte, parfois très contestées, sont sévères.

Sur les bords de la rade de BREST, la récolte limitée au goémon noir, est essentiellement réservée à l'amendement des terres. Seules les laminaires des côtes rocheuses de la BRETAGNE sont réservées au brûlage pour l'extraction de la soude et plus tard de l'iode.

Les périodes de coupe vont en général du 1er février au 31 mars pour le goémon léger et plus tard au 31 juillet pour le goémon noir, du lever au coucher du soleil.

Vers 1850, les contrevenants s'exposent à des amendes pouvant atteindre 25 francs et à la confiscation du goémon récolté.

Après la fermeture, le maire est autorisé à vendre aux étrangers, au profit de la commune, l'excédent de goémon noir au prix de 6 francs la "battelée" ou 1 franc la charrette.

Pour faire respecter la réglementation, la commune désigne en 1836, quatre commissaires : Yves BARON pour le bourg, Jean THOMAS à la Forêt, Guillaume MEROUR à Daoubors, Gabriel LE GOFF au Stang.

Les indigents, les personnes n'ayant ni voiture, ni cheval, ni âne, bénéficient de quelques jours avant l'ouverture à condition toutefois de n'employer que les personnes habitant sous leur toit, avec interdiction d'emploi de tout moyen de transport autre que le port à dos ou à la civière constituée souvent de 2 rames reliées par un filin. Ils ne peuvent utiliser ni plate, ni gabarre, ni drôle et et l'enlèvement doit être immédiat au-dessus du plein.

En 1853, le Conseil Municipal de LANDEVENNEC, considérant que la législation ne répond pas à la réalité, propose de fixer la coupe au même jour pour tous, car presque tous les intéressés dépourvus de moyens de transport sont des aubergistes, des commerçants, des patrons de gabarre, des propriétaires dont certains sont les plus aisés de la commune.

En 1840, A. VINCENT demandait au Conseil Municipal le recul de la date de coupe, le goémon étant une substance fermentale et ne pouvant être séché pendant la saison pluvieuse, ni conservé pour les blés d'hiver.

Cette période de coupe coïncidant avec la préparation des terres pour semer les avoines, orges et blés, les cultivateurs n'ont pas le temps de récolter les goémons.

La coupe en janvier et février est aussi à prohiber à cause du froid violent rendant périlleuse la coupe dans l'eau, des chemins defoncés et des terres mouillées rendant les charrois difficiles.

La coupe au mois de mars est souvent motivée par la nécessité de fumer les terres pour les récoltes printanières.

Récolté en mai-juin, le goémon est séché, conservé comme la paille pour servir de litière ou employé sur les terres à l'automne pour les blés d'hiver.

Le goémon d'épave est récolté au rivage. La coupe des goémongs se fait à la serpe ou à la fauille sur les rochers. Le travail est pénible car le goémonier reste courbé pendant la durée de la récolte. La pêche en bateau est réservée aux inscrits maritimes.

Après avoir <sup>été</sup> entassé sur la civière ou sur la drôme, le goémon est déhalé au-dessus du niveau des hautes mers d'où il sera recharge sur les charrettes.

La coupe sur les rochers est assurée jusqu'à la marée montante jusqu'à ce que les drômes soient prêtes à dériver pour être échouées au Pal ou sous les ormes du Port Maria.

La journée est longue pour les goémoniers, car la marée n'attend pas. En attendant la marée descendante, le goémonier se contente d'une tranche de pain et d'un morceau de lard agrémenté de quelques "brenicks" dissimulés sous le goémon humide, car ce sont les plus tendres, et décollés à la serpe et le tout arrosé de petit cidre ou de poiré.

Dans une étude sur les varecks, faite en juillet 1868, et présentée au congrès des sociétés savantes à Cherbourg, Aristide VINCENT suggère de fixer la coupe au mois d'août au moment de la maturation et du décollement des algues, avec interdiction d'arracher le goémon de son rocher, pour éviter la destruction des espèces et ne pas livrer le littoral aux intérêts des exploitants et de favoriser la poussée des goémongs par la jouissance de concessions aménagées par des entassements de pierre ou piquets ou tout autre moyen de fixer les varecks afin de former des "prairies nautiques artificielles".

J. N. EON.

Sources :

- extrait des notes et mémoires d'A. VINCENT,
- notes du pêcheur breton par M. GUEGUEN.
- archives du Conseil Municipal.

### SUR LES TRACES DES LOUPS

"Sur les deux rives près de LANDEVENNEC, les bords de l'Aulne sont couverts de nombreux et d'épais taillis qui renferment une assez grande quantité de loups et de sangliers. Ces derniers animaux causent souvent des ravages dans les communes voisines, où les cultivateurs sont forcés de garder leur bétail, et le jour et la nuit. On effraie les loups, on les constraint de fuir, en sonnant dans des expèces de buccins en corne, en criant lorsqu'on les aperçoit. Quand on les voit avec fréquence, quand ils détruisent ou qu'ils enlèvent le bétail, on fait des battues dans les bois qui leur servent de refuge, mais les taillis étant communs dans ces parages, ils rencontrent bientôt de nouveaux abris". Exagération dans ces quelques lignes de J.F. BROUSSMICHE qui parcourut le FINISTERE vers 1830 ? Très certainement mais il n'en reste tout de même pas moins vrai que les loups étaient nombreux à cette période et ne disparaurent de notre région qu'à la fin du siècle dernier, pourchassés par l'homme.

Ainsi la loi du 3 août 1882 octroyait une prime de 100 F par loup ou louve non pleine abattu, 150 F par louve pleine, 40 F par louveteau (poids inférieur à 8 kg). La prime pouvait même aller jusqu'à 200 F s'il était prouvé que la bête s'était jetée sur des êtres humains, fait rare. Constatation de la capture devait être faite par le maire qui, selon les textes, devait veiller à l'enfouissement de l'animal dans une fosse ayant au moins 1 m 35 de profondeur à défaut d'un atelier d'équarrissage. Le chasseur était tenu de dépouiller la bête et pouvait réclamer la peau et les pattes. Ne restait plus ensuite au Préfet qu'à verser la prime méritée, ceci, théoriquement, au plus tard le quatrième jour suivant la constatation de capture.

Il y a 100 ans, en 1883, d'après les chiffres officiels, sur 1308 loups, louves et louveteaux capturés en FRANCE, 39 se trouvent dans notre département (24 dans les Côtes du Nord, 31 dans le Morbihan, 5 en Ille et Vilaine).

C'est dans ces années là qu'un loup ruina Per FAOU et sa femme Chan à Ker-raoul-Vihan. Madame MIGNON de Kerraoul se souvient fort bien d'entendre sa mère en parler ; sa mère (née en 1874) qui eut elle aussi l'effroyable malchance de rencontrer le loup en allant de chez elle au Loch, à l'école du bourg, (Kerdilès n'existant pas encore). La langue pendante, les yeux brillants : autant de signes qui ne trompaient pas. Heureusement le loup disparut sans lui faire le moindre mal, elle en fut tout de même quitte pour la frayeur.

Mais revenons à Kerraoul-vihan, village aujourd'hui disparu et situé entre Kerraoul et Lescus. Le soir venu, Per FAOU et Chan avaient, comme à l'accoutumée, rentré à l'étable leur unique vache. Mais quelle stupeur, quel désarroi le lendemain quand ils s'aperçurent de sa disparition. Des recherches furent aussitôt organisées et dans une prairie près du bois, il fallut bel et bien se rendre à l'évidence, la vache était là déchiquetée. "Ar bleiz !" - le loup ! Per et Chan n'eurent d'autres ressources que de quêter, comme cela se faisait par le passé, pour remplacer leur compagne.

Bien d'autres personnes se souviennent aussi d'entendre leurs parents parler des loups. Les bois, les taillis, les nombreuses landes couvrant nos terres au siècle dernier étaient pour eux des refuges idéals.

Des documents plus anciens encore témoignent également de la présence chez nous de ces échassiers.

Aussi en septembre 1843, une battue organisée par des chasseurs brestois permit la capture de quatre loups dans le voisinage de LANDEVENNEC.

Dans la nuit du 1er au 2 ventôse an 8 (mars 1800), Jean RAOUL de Kergroas et Alain THOMAS de Rangoulic tuèrent une "monstrueuse louve" pleine de neuf petits, louve qui avait causé bien des ravages dans les environs.

Et tous les autres loups dont l'histoire ne nous a jamais été contée...

Ces quelques anecdotes montrent bien que les loups n'étaient pas fabulation à faire peur aux enfants désobéissants mais qu'ils ont bel et bien existés, à LANDEVENNEC comme ailleurs, jusqu'à une date relativement récente (le loup abattu à COMBRIT en 1898 serait-il le dernier de notre département ?).

R. LARS.

Sources :

Témoignages,

Pax n° 37 -janvier 1959,

Archives départementales

cahiers de l'Iroise,

J.F. BROUSMICHE - voyage dans le FINISTERE en 1829-30-31 - 6éditions MORVRAN - Berrien 1977.

C'ETAIT IL Y A 100 ANS

1882 en quelques lignes :

Cette année-là, il y eût 31 naissances, 11 mariages, 39 décès.  
La commune comptait environ 950 habitants.

Le Maire était Jacques MAZEAS de Lescus, son adjoint Corentin GOURMELEN de Kerdilés.

Notre Recteur, Joseph-François MAHE, puis A. PILVIN. Ses vicaires furent successivement : Clet-Marie CARIOU, Yves BRANELLEC et Nicolas Donval.

Joseph BOUSSARD était instituteur au bourg ; Philomène COSQUER puis à partir de septembre Félicie CHEVASSU, institutrices.

Le Conseil Municipal discuta beaucoup de la construction d'une école au bourg (emprunt, achat de terrain) et envisagea également la construction d'une école de hameau à Kerdilès. Il obtint aussi l'instauration de deux foires annuelles (15 juillet et 24 septembre).

Au mois de septembre, Jacques GUERMEUR de Kerbéron fut mortellement blessé dans un accident de charrette en revenant de la foire du Faou.

23 juillet 1882 - La Société musicale de Chateaulin à Landévennec :

"Dimanche dernier, la musique de Chateaulin a fait, en bateau à vapeur, une promenade à LANDEVENNEC. Malgré le mauvais temps dont on était menacé et les pluies torrentielles des jours précédents, bon nombre de Chateaulinois et Port-Launistes sont venus se joindre aux musiciens. Les uns et les autres, quoique le temps ait été loin d'être beau pour l'aller, conserveront un souvenir des plus agréables de ce charmant voyage qu'a offert à tous les distractions les plus variées et les sites les plus pittoresques.

L'excellente musique, sous l'habile direction de son chef, M. LE NAGARD, et de son sous-chef, M. BEAUCOURT, a exécuté, pendant les deux parcours, les plus beaux morceaux de son répertoire.

Devant les navires de guerre en réserve à LANDEVENNEC et dont quelques-uns, tels que la Ville-de-Lyon, le Napoléon et le Solférino, étaient naguère l'orgueil de notre marine, l'hymne national a été exécuté et a été salué par un des vaisseaux.

On arrive, après un trajet de 4 heures au terme du voyage. LANDEVENNEC est un pays délicieux situé au milieu d'un paysage ravissant et doué d'un climat si doux qu'on peut l'appeler, sans exagération, la Nice de la Bretagne. On y trouve les ruines remarquables d'un monastère auquel se rattachent le nom du roi Gralon et celui de saint Guénolé.

La Musique en jouant, et suivie d'une foule compacte, fait son entrée dans le bourg ; puis les promeneurs se dispersent par groupes, car on se figure facilement que l'air de la mer avait triplé les exigences ordinaires de l'estomac.

A 2 heures, la Musique a donné une sérénade auprès du débarcadère et à 4 heures une seconde sur la place principale du bourg (1). C'est pendant cette dernière, que des marins, attachés aux navires de l'Etat qui sont à LANDEVENNEC ont donné un exemple touchant d'un profond patriotisme :

Ils sont venus spontanément se placer au milieu du cercle que formaient les musiciens, saluer du drapeau qu'ils portaient, coiffure en main, notre bel hymne national.

On quitte LANDEVENNEC à 5 heures le soir, et le patron du vapeur, par une grâce dont les promeneurs lui sauront gré, a dirigé son navire entre les bâtiments de l'Etat et la côte et chaque personne a pu se faire ainsi une idée de ce qu'est un vaisseau.

.../...

Enfin, vers 9 heures, chacun rentre dans sa famille, regrettant que la journée ait été si courte et se proposant de recommencer, le plus tôt possible, cette belle excursion nautique".

Le Bas-Breton (2) - 28 juillet 1882

(1) : Il s'agit de la place située près de la "Coop", la place de la mairie n'existe pas à l'époque.

(2) : Journal de l'arrondissement de Chateaulin (1859 - 1940).

20 août 1882 - Le Pardon de LANDEVENNEC :

"La fête patronale de LANDEVENNEC qui a eu lieu le dimanche 20 de ce mois, avait attiré un grand nombre d'étrangers dans ce charmant petit endroit assis sur un des sites les plus pittoresques de l'Aulne. Le bateau à vapeur, la Marie-Anne de Port-Launay, y est arrivé vers onze heures, transportant au moins 150 personnes parmi lesquels on remarquait les musiciens de Chateaulin. Tôt après, est arrivé de Brest le vapeur, le Bas-Breton, qui n'était pas moins chargé que le premier. Ajoutez à ces deux navires un certain nombre de petites embarcations parties des communes riveraines, telles que Plougastel, Logonna-Daoulas, L'Hôpital-Camfrout, Logonna Quimerc'h et Le Faou, arrivant toutes au débarcadère, plus ou moins chargées, et une foule de promeneurs venus pédestrement de Trégarvan, d'Argol, de Telgruc etc..., et, vous vous ferez une idée de l'animation inaccoutumée qui régnait dans ce séjour délicieux.

Les habitants de LANDEVENNEC, favorisés et encouragés par un beau soleil, s'étaient préparés à bien recevoir leurs hôtes : beaucoup de maisons étaient pavoiées aux couleurs nationales et des tentes avaient été élevées par les débitants dans leur jardin où, grâce au climat qu'envie le reste de la presqu'île armoricaine, on jouissait d'une fraîcheur bienfaisante.

La Musique à laquelle les autorités locales et en général tous les habitants de la commune, ont fait un chaleureux accueil, s'est fait entendre à une heure et demie sur la place du bourg et à trois heures et demie près du débarcadère.

Enfin, à quatre heures et demie, les bateaux à vapeur et les autres embarcations ont quitté LANDEVENNEC et bientôt la foule s'est dispersée petit à petit, rendant ainsi à ce pays son calme habituel, après une journée dont chacun conservera un excellent souvenir".

Le Bas-Breton - 26 août 1882

Relevé par R. LARS.

DES LECTURES

Dans le précédent bulletin, Marcel BUREL de ROSCANVEL, férus d'histoire de la Presqu'île, nous entretenait d'un naufrage à LANDEVENNEC en 1903.

Signalons le remarquable ouvrage qu'il a fait paraître en juin dernier sous l'égide de la Municipalité de ROSCANVEL, proposant une promenade dans le ROSCANVEL des années 1900 - 1910 au travers des anciennes cartes postales.

\* Paru aux éditions de la Table Ronde, "l'homme - privilège" (Prix BRETAGNE 82) deuxième roman de la Quimpéroise Cathy STEPHAN.

Dans quelques unes de ces pages, l'auteur a pris, plus ou moins fidèlement pour décor, sans la nommer, notre commune.

\* Dans les Cahiers de l'Iroise d'octobre - décembre 1982, le Dr Charles LAURENT narre l'une des nombreuses péripéties qui a opposé au début du siècle Mr Louis de CHALUS, propriétaire de l'abbaye et de la Marine.

**QUAND L'EMANCIPATION FEMININE NE DATE**

**PAS D'HIER A LANDEVENNEC...**

(ou les trois Marie-Jeanne associées).

Au recensement de la population en 1886, nous trouvons au bourg :

NEZOU Marie-Jeanne, 35 ans	)
	(
LE GALL Marie-Jeanne, 30 ans	) Pêcheuses associées
	(
LANGONNAY Marie-Jeanne, 17 ans	)

NOS JOIES ET NOS PEINES EN 1982

NAISSANCES

15 avril - Anne-Laure ELY (Rangoullic) née à BREST  
10 décembre - Xavier BOURVON (Quinioudec) né à QUIMPER

MARIAGE

12 avril - Henri Prat (ST THURIEN) et Françoise DANIEL de Belle-Vue

DECES

13 janvier - Madame Vve GOURMELON, née Jeanne ELY, 81 ans  
27 mars - Madame Vve RIOU, née Anne GOURMELEN (Kerbéron-Izella), 86 ans  
18 avril - Jean CARN (Moulin de Bel Air), 85 ans  
2 mai - Madame Vve LE GOFF, née Simone QUILLIEN (Le Pal), 65 ans  
7 mai - Jean MELGUEN (Le Poteau), 85 ans  
19 mai - Marcel BORVON (Kerraoul), 54 ans  
30 mai - Gilbert BOPP (Bourg), 62 ans  
21 juillet - Madame Vve MAZEAS, née Jeanne ROPARS (Bourg), 84 ans  
22 juillet - Pierre BOUSSARD (Ty Page), 69 ans  
23 juillet - Michel BATHANY (Kervéléyen), 76 ans  
28 juillet - René LE ROY (Gorréquer), 66 ans  
2 août - René DREAU (après avoir habité Lannec-Vras s'était retiré chez sa fille à BREST), 73 ans,  
24 août - Madame ROUSSEL née Renée BESSE (Ménez Kergroas), 69 ans  
6 septembre - Jacques LE GOFF (seiscroas), 52 ans  
25 octobre - Madame Vve Paul Daniel, née Anna LE STUM (Daoubors - s'était retirée à L'Hôpital Camfrout chez sa fille), 88 ans  
23 décembre - Christian GOURMELON (Kerbéron), 27 ans  
25 décembre - Madame Vve QUEMENER, née Marie CAPUCIN (Lannec-Vras), 86 ans

